

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00119

Numéro SIREN : 422 312 181

Nom ou dénomination : AGIR

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt 8005

AGIRGL - AGIR
38 Rue DES MARAIS
73000 CHAMBERY

2050 - Bilan Actif

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	44 899	35 944	8 955	17 935
Frais de développement	852 329	304 622	547 707	442 996
Concessions, brevets et droits similaires	285 058	155 907	129 152	161 932
Fonds commercial	1 297 805	84 483	1 213 322	1 227 100
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	23 557	21 323	2 233	3 436
Autres immobilisations corporelles	7 597 173	2 319 498	5 277 675	4 327 786
Immobilisations en cours	34 513		34 513	171 467
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	3 223 506		3 223 506	3 223 506
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	135 369		135 369	190 458
ACTIF IMMOBILISE	13 494 208	2 921 777	10 572 430	9 766 617
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	61 807		61 807	56 697
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	371 026	18 000	353 026	440 549
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 994 296	1 256 587	2 737 708	2 849 109
Autres créances	1 181 642		1 181 642	641 459
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	499 937	7 527	492 410	499 937
(dont actions propres :)				
Disponibilités	332 172		332 172	471 012
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	15 132		15 132	15 289
ACTIF CIRCULANT	6 456 013	1 282 114	5 173 899	4 974 052
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 950 221	4 203 892	15 746 329	14 740 669

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME



2051 - Bilan Passif

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé :	3 355 190)	3 355 190	3 355 190
Primes d'émission, de fusion, d'apport		784 107	784 107
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :	)	335 519	335 519
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles	)		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)	857	
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes			
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		321 421	220 857
Subventions d'investissement		8 261	8 261
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		4 805 355	4 703 934
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
		9 000	9 000
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS		9 000	9 000
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		6 856 826	5 831 763
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230 000)	1 002 915	1 432 685
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION		1 548 321	1 472 341
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 160 238	1 077 194
Dettes fiscales et sociales			
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		288 028	148 377
Autres dettes			
COMPTES DE REGULARISATION		75 646	65 375
Produits constatés d'avance			
DETTES		10 931 975	10 027 735
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		15 746 329	14 740 669

2052 - Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	3 547 036	63 084	3 610 120	2 753 103
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 504 968	114	9 505 082	9 105 943
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	13 052 003	63 198	13 115 201	11 859 046
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			29 374	105 674
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 252	15 570
Autres produits			248 724	626 893
			26 868	60 458
PRODUITS D'EXPLOITATION			13 432 419	12 667 641
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 172 194	2 507 467
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes				
Impôts, taxes et versements assimilés			5 725 799	5 528 152
Salaires et traitements			186 969	168 088
Charges sociales			1 261 764	1 448 983
DOTATIONS D'EXPLOITATION			556 007	583 611
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			1 239 400	1 110 719
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			51 816	36 031
Dotations aux provisions			301 508	127 636
Autres charges				
			505 871	843 380
CHARGES D'EXPLOITATION			13 001 328	12 354 067
RESULTAT D'EXPLOITATION			431 091	313 574
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			205 000	180 000
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			7 210	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			212 210	180 000
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			7 527	
Intérêts et charges assimilées			109 795	139 627
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			117 321	139 627
RESULTAT FINANCIER			94 889	40 373
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			525 979	353 947

2053 - Compte de résultat (suite)

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 762
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-13 200
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		-8 438
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	75 192	48 573
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 000	4 264
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	89 912	63 167
CHARGES EXCEPTIONNELLES	166 104	116 003
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-166 104	-124 442
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	38 455	8 648
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	13 644 629	12 839 203
TOTAL DES CHARGES	13 323 208	12 618 346
BENEFICE OU PERTE	321 421	220 857

Annexe au bilan avant répartition du résultat de l'exercice, dont le total est de 15 746 329 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaire est de 13 115 201 € et dégageant un résultat de 321 421 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018;
Les notes et tableaux présentés ci après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant..

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de Recherche et développement :

La direction a choisi d'activer les frais de développement de son nouveau système d'information dont une part est générée en interne par les différents services de la Société. La valeur nette des frais de développement de l'exercice 2018 est de 225 KE, correspondant à des développements internes sur des projets nettement identifiés qui ont un impact direct sur l'activité commerciale.

Il s'agit principalement de projets en relation avec le site web qui permettent d'accroître notre présence et celle de nos partenaires sur le net.

Logiciels informatiques :

La VNC des logiciels informatiques pour 129 KE correspond aux développements du système d'information du Groupe réalisés en externe, qui correspondent principalement aux modules commerciaux et à la mise en ligne de modules de réservation sur Internet.
l'estimation de ces valeurs nettes est conforme aux usages attendus par la Société.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis.

Les frais d'acquisition sont amortis sur 5 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Le parc des immobilisations de la société n'est pas constitué d'immobilisations décomposables. A ce titre, la méthode de l'amortissement par composant n'a pas été retenu
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilisation qui correspond à la durée d'usage retenue antérieurement.

Toutefois, une modification est apportée aux règles d'amortissement du matériel de transport qui fait l'objet d'un engagement de reprise :

l'amortissement comptable est calculé sur le montant du prix d'acquisition diminué de la valeur résiduelle fixée selon les termes du protocole de reprise et sur la durée d'utilisation réelle prévue dans ce protocole.

La société a décidé de ne plus pratiquer d'amortissement dérogatoire sur ces immobilisations depuis l'exercice 2009.

Les méthodes et les durées retenues sont les suivantes (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
-----	-----
Constructions	20 ans L
Matériel et outillages	1 à 5 ans L
Install. générales agencts, aménagts	3 à 10 ans L
Matériel de transport	1 à 5 ans L
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans L
Mobilier	2 à 10 ans L

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur cout d'acquisition .
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.
Le stock de marchandise est constitué de véhicules destinés à la vente, une comparaison avec la valeur du marché est faite pour apprécier les provisions éventuelles.

DEPRECIATION DES STOCKS

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de cloture de l'exercice.

EVALUATION DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DEPRECIATION DES CREANCES

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES EN EUROS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

En conformité avec les dispositions de la CCN des services de l'automobile, le GROUPE IRP AUTO appelle une cotisation destinée à financer les indemnités de départ en retraite du personnel de la société (cadres, agents de maîtrise, employés, ouvriers, apprentis). Cette cotisation est acquittée chaque trimestre dans le cadre du régime de prévoyance obligatoire prévu par la convention collective. Ce régime de prévoyance prend en charge le capital de fin de carrière et les indemnités légales de départ en retraite.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

INTEGRATION FISCALE :

La société AGIR est membre du groupe des sociétés intégrées ainsi que la société ACTION .
La SA ACT FINANCES au capital de 469 200 € domiciliée 38 rue des marais 73 000
CHAMBERY, siret 344 661 566 00226 est la société tête de groupe.
La convention d'intégration fiscale a pris effet le 01/01/2000.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE SUR LES ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL :
la totalité de la valeur résiduelle indiquée dans le tableau des engagements de crédit bail est
couverte par les engagements de reprise des fournisseurs.

CREDIT D'IMPÔT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE) :

Le montant du CICE qui s'élève à 37 940 € est porté en diminution des Charges Sociales.
Cette somme a permis de financer des efforts dans le développement sur internet..

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES :

dividendes reçus : 205 000 €

Intérêts reçus: 0 €

Intérêts versés : 0 €

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

1) Primes de volume : la société bénéficie de primes de volume, redistribuées par la société mère ACT FINANCES qui les négocie directement auprès des constructeurs, au prorata du nombre de véhicules qu'elle a mis en circulation sur l'exercice. Les critères sont définis annuellement pour chaque constructeur selon des objectifs commerciaux fixés par les marques. Les primes de volume rémunèrent notamment l'action commerciale développée par le Groupe CarGo et ses partenaires (franchisés et membres du réseau) auprès des clients finaux. Ces primes font l'objet d'une facturation annuelle globale par la société mère dès lors que les objectifs sont atteints et que le produit est certain. Les sociétés du Groupe CarGo, dont la société AGIR, comptabilisent donc en produits de l'exercice le montant des primes de volume acquises au titre de l'exercice, sans étalement;
Ce traitement comptable est appliqué de façon constante depuis la création.

2) Droits d'entrée : les droits d'entrée facturés aux membres qui intègrent le réseau en vertu de la signature de contrats de partenariats (franchisés ou autres) sont comptabilisés en une fois parmi les produits de l'exercice car ils rémunèrent la cession d'un droit d'usage de la marque CarGo ainsi que des prestations et des éléments qui sont fournis dès la mise en place du contrat tels que la formation initiale et la fourniture d'un Kit pour signalisation intérieure et extérieure.

AUTRES INFORMATIONS :

La Société a ouvert une Succursale en Belgique, l'activité de celle-ci a débuté début 2015.
Elle a généré un Chiffre d'affaires 6 000 € et un résultat en perte de 5 492 €.
Ces éléments sont intégrés aux comptes présentés dans cette annexe.

Immobilisations

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	648 031		249 198
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 563 595		19 268
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	23 557		57 748
Install. techniques, matériel et outillage ind.	376 559		2 545 184
Installations générales, agenc., aménag.	5 902 386		2 205
Matériel de transport	86 143		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers	171 467		28 078
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 560 112		2 633 216
Participations évaluées par mise en équivalence	3 223 506		
Autres participations			10 127
Autres titres immobilisés	190 458		
Prêts et autres immobilisations financières			10 127
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 413 964		10 127
TOTAL GENERAL	12 185 702		2 911 808

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			897 228	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 582 863	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			23 557	
Installations techn., matériel et outillages ind.			434 308	
Installations générales, agencements divers		1 373 053	7 074 517	
Matériel de transport			88 348	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers			34 513	
Immobilisations corporelles en cours	165 032			
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	165 032	1 373 053	7 655 243	
Participations évaluées par mise équivalence			3 223 506	
Autres participations				
Autres titres immobilisés		65 217	135 369	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		65 217	3 358 874	
TOTAL GENERAL	165 032	1 438 270	13 494 208	

Amortissements

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	187 099	153 467		340 566
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	174 563	65 826		240 390
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 121	1 202		21 323
Installations générales, agenc. et aménag. divers	252 733	29 386	-1	282 119
Matériel de transport	1 686 515	979 463	752 824	1 913 153
Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 023	10 055		72 078
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 021 391	1 020 106	752 824	2 288 674
TOTAL GENERAL	2 383 054	1 239 399	752 823	2 869 630

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices

Début d'exercice Augmentations Dotations Fin d'exercice

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 19

Déclaration au 31/12/2018

TOTAL		8 955
-------	--	-------

Frais de recherche et
développement

Déclaration au 31/12/2018

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
Développements Informatiques	547 708	5 ans ans ans ans ans ans ans ans
TOTAL	547 708	

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
fonds longue durée suite apport reçu en 1999	274 408	ans
fonds longue durée CGVL 2004 et RHONE AUTO LOCATION 2007	544 057	ans
fonds longue durée HERMEY acheté en 2011	150 000	ans
fonds longue durée CARRIER acheté en 2013	130 000	ans
droits d'enregistrement achat CARRIER 2013	100 000	5 ans
fonds longue durée DARLET acheté en 2015	14 856	ans
droits d'enregistrement achat DARLET 2015		5 ans
TOTAL	1 213 321	

Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	8 261			8 261
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	8 261			8 261
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	9 000			9 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	9 000			9 000
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	36 031	51 816	35 700	52 148
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	9 363	16 000	7 363	18 000
Dépréciations comptes clients	982 097	375 419	100 929	1 256 587
Autres dépréciations		7 527		7 527
DEPRECIATIONS	1 027 491	450 763	143 992	1 334 262
TOTAL GENERAL	1 044 752	450 763	143 992	1 351 523
Dotations et reprises d'exploitation		353 324	143 992	
Dotations et reprises financières		7 527		
Dotations et reprises exceptionnelles		89 912		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

Déclaration au 31/12/2018

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	135 369	30 001	105 368
Autres immobilisations financières	1 581 567	1	1 581 566
Clients douteux ou litigieux	2 412 729	2 412 729	
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	11 877	11 877	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	184 688	184 688	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	641 988	641 988	
Débiteurs divers	343 089	343 089	
Charges constatées d'avance	15 132	15 132	
TOTAL GENERAL	5 326 439	3 639 505	1 686 934

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	633 742	633 742		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	6 223 085	2 019 560	4 203 525	
Emprunts et dettes financières divers	830 952	190 000	640 952	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 548 321	1 548 321		
Personnel et comptes rattachés	176 171	176 171		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	155 553	155 553		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	788 464	524 870	263 594	
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	40 050	40 050		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	171 963	171 963		
Autres dettes	288 028	288 028		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	75 646	75 646		
TOTAL GENERAL	10 931 975	5 823 904	5 108 071	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer

Déclaration au 31/12/2018

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168840	INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	2 054,78	4 057,08	-2 002,30
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		2 054,78	4 057,08	-2 002,30
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH				
408100	FACTURES NON PARVENUES	681 534,81	537 069,11	144 465,70
40811C	CAP FOURNISSEUR LEASING	101 750,97	73 208,14	28 542,83
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTE RATTACH		783 285,78	610 277,25	173 008,53
AUTRES DETTES				
419800	AVOIRS A ETABLIR	18 758,60	16 656,34	2 102,26
TOTAL AUTRES DETTES		18 758,60	16 656,34	2 102,26
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
428200	CONGES A PAYER PROVISION	91 764,00	94 748,00	-2 984,00
428400	INTERESSEMENT A PAYER	310,83	310,83	
428600	PRIMES ET COMMISSIONS A PAYER	71 166,00	60 724,22	10 441,78
438200	ORG.SOC. CHARGES A PAYER / CP	44 005,00	44 804,00	-799,00
438600	ORG.SOC.CHARGES / PRIMES COMMISSION	36 098,39	17 712,03	18 386,36
448610	CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL	12 916,43	-608,46	13 524,89
448612	TAXE D'APPRENTISSAGE	8 511,66	9 721,62	-1 209,96
448613	FORMATION PROFESSIONNELLE	13 159,78	16 910,92	-3 751,14
448614	PARTICIP.EMPLOY.CONSTR.	5 462,03	6 262,19	-800,16
448640	TAXES SUR LES VEH. DE SOCIETE		1 657,00	-1 657,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		283 394,12	252 242,35	31 151,77
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	INTERETS COURUS A PAYER	2 315,00	900,00	1 415,00
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		2 315,00	900,00	1 415,00
TOTAL CHARGES A PAYER		1 089 808,28	884 133,02	205 675,26

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2018

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	15 132,45	15 288,88	-156,43
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		15 132,45	15 288,88	-156,43
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-75 646,47	-65 374,87	-10 271,60
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-75 646,47	-65 374,87	-10 271,60

Produits à recevoir

Déclaration au 31/12/2018

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
409800	AVOIR A RECEVOIR	45 613,52	39 547,90	6 065,62
418100	FACTURES A ETABLIR	193 320,28	217 935,47	-24 615,19
468700	PRODUITS A RECEVOIR	11 645,87	21 603,72	-9 957,85
TOTAL		250 579,67	279 087,09	-28 507,42
TOTAL		250 579,67	279 087,09	-28 507,42
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	FACTURES A ETABLIR	193 320,28	217 935,47	-24 615,19
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		193 320,28	217 935,47	-24 615,19
AUTRES CREANCES				
409800	AVOIR A RECEVOIR	45 613,52	39 547,90	6 065,62
468700	PRODUITS A RECEVOIR	11 645,87	21 603,72	-9 957,85
TOTAL AUTRES CREANCES		57 259,39	61 151,62	-3 892,23
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		250 579,67	279 087,09	-28 507,42

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2018

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	335 519			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Jean-Claude PERRAUD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Jean-Marc BAREILLE
Commissaire aux Comptes

AGIR

Société par actions simplifiée
au capital de 3 355 190,00 €

ZAC des landiers - 38 rue des Marais,
73000 CHAMBERY

R.C.S : CHAMBERY 422 312 181

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018



ACORA AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SAS au capital de 4 350 euros / RCS Lyon 378 890 644 / APE 6920 Z

50 allée des Cyprés / BP20029 / 69528 LIMONEST CEDEX / ☎ 04 78 35 62 61 / 📠 04 78 35 49 36 / ✉ limonest@acora.fr

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée AGIR,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée AGIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les informations données dans l'annexe des comptes annuels nous sont apparues appropriées, notamment pour ce qui concerne la retranscription des opérations de financement de véhicules dans ses aspects significatifs ; l'évaluation du risque clients et l'évaluation des immobilisations (incorporelles et corporelles).

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la Loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L 411-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LIMONEST, le 11/06/2019

Le commissaire aux comptes

ACORA AUDIT

acora
audit(s) & consolidation

50 Allée des Cyprès
69 760 LIMONEST

Jean-Claude FERRAUD

Jean-Marc BAREILLE

Pièces jointes :

- Annexe « description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes » ;
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AGIR
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 355 190 euros
Siège social : 38, rue des Marais, ZAC des Landiers,
73000 CHAMBERY
422 312 181 RCS CHAMBERY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

DU 26 JUIN 2019

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 321 420,69 euros de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	321 420,69 euros
A titre de dividendes	
Soit 0,60 euros par action	200 000,00 euros
Le solde	
En totalité au compte "Autres Réserves"	121 420,69 euros
qui s'élève ainsi à 122 278,00 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 10 juillet 2019.

Pour ceux des associés qui opteraient pour la soumission des dividendes perçus au barème progressif de l'impôt sur le revenu (par dérogation au prélèvement forfaitaire unique instauré par la loi de finances pour 2018), le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :
180 000 euros,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 180 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

206 010,20 euros,

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 206 010,20 euros

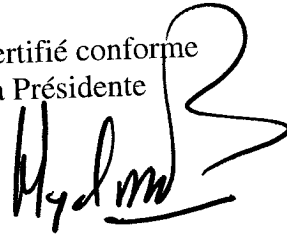
outre un dividende exceptionnel de 250 000 euros, éligible en totalité à l'abattement de 0,40 %.

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

220 000 euros,

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000 euros

Certifié conforme
La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. d. m.', written over the printed text 'La Présidente'.